

moelan mag

AUTOMNE 2026 # 10



--- PARC ---

Mireille LIER LE GOARNIG

Liorzh -Ker

MOELAN SUR MER

08 Le jardin public devient
PARC MIREILLE LIER LE GOARNIG

10 DOSSIER : Une journée
avec les agents de la Mairie

14 Kerfany, une plage
accessible à tous

   @villedemoelansurmer
moelan-sur-mer.bzh

04 RETOUR EN IMAGES

05 À LA UNE

- > Enquête publique : donnez votre avis sur le PLUi révisé
- > Nouveaux arrivants : rendez-vous le samedi 21 nov.
- > Réunion de quartier : le secteur Nord-Est le 11 déc.
- > Vœux à la population : le samedi 16 janvier

06 ENFANCE & JEUNESSE

- > Vacances de la Toussaint : le programme de l'espace jeunes
- > Fantômes et sorcières prennent la piste
- > L'éveil sportif pour les 3-4 ans arrive le samedi matin

08 VIE DE LA COMMUNE

- > Le jardin public devient parc Mireille Lier Le Goarnig
- > Éclairage public : 617 lanternes passent aux LED
- > Moëlan se dote d'un plan communal de sauvegarde
- > Abattage illégal d'arbres : où en est le dossier

10 DOSSIER

- > Une journée avec les agents de la Mairie

14 TRAVAUX

- > Kerfany, une plage accessible à tous
- > Pont ar Laer : la deuxième phase a démarré
- > Kergroës : les plantations arrivent
- > Le port de Brigneau passe en zone 30

16 PROCHE DE VOUS

- > Collecte alimentaire : deux jours pour remplir les paniers
- > Les colis de Noël du CCAS pour les 83 ans et plus
- > À Vélo Sans Âge : le plaisir de retrouver le vent dans les cheveux
- > Se faire connaître, pour ne pas être oublié

18 CULTURE & LOISIRS

- > À l'Ellipse cet hiver
- > Le marché de Noël et le feu d'artifice
- > Les coups de cœur de la médiathèque
- > Préserv'Action fête ses dix ans

20 VIE PRATIQUE

- > Chiens et chats : ce que dit la règle
- > L'étang du parc, pour s'initier à la pêche
- > Un chaucidou entre le Croaziou et Langroës
- > La qualité de l'eau du Bélon au programme

22 INFOS UTILES

- > Horaires d'accueil des services municipaux
- > Numéros utiles

23 EXPRESSION POLITIQUE



Goude ar start m'eo bet an traoù, kemer amzer d'en em gavout asambles

Chom a ray bev an hañvezh-mañ er memorioù. An amzer c'hor, ar sec'hor, hag ar riskloù tangwall o deus merket ur c'houlzad hag a c'haller lakaat keñver-ha-keñver gant hini 1976. Ret e oa bout embannet difennoù ha strishadurioù e-leizh, ampellañ pe nullañ emgavioù gortozet. Gouzout a ran pegen start e oa bet deoc'h-holl.

Faotañ a ra din lavaret trugarez deoc'h. Doujet ho peus, en un doare sirius ha kengred, d'an diarbennoù hor boa kemeret. Soñjal a ran dreist-holl er bomberien o doa roet bec'h a-hed an hañv, er c'hevredigezhioù o doa gallet cheñch o abadennoù hep koll kalon. Gant ar furnezh stroll-se hor boa gallet tremen dreist ar mare-se. Soñjal a ran ivez en hol labourerien-douar. Rak kalz anezhe o deus gwelet frouezh o labour o vont da netra.

Ret-mat e vo deomp ober gant mareoù seurt-se. Emaomp o vont da lakaat hor c'humun da vont buanoc'h diouzh ar cheñchamant hin. Rak ar pezh hon eus bevet n'eo ket mui dreistordinal tamm ebet : un dra wir eo a rankomp ober gantañ hiviziken. Daoust d'ar strishadurioù e oa bet mat an hañvezh evit hor c'henwerzhourien hag hon obererien a labour war dachenn an touristerezh, ha stad zo ennon o welet kement-se evite.

Setu-ni o vont tre en diskar-amzer a-benn nebeut, ha troet trema ar gouelioù dibenn-bloaz dija. Gant an niverenn-mañ e kasimp ac'hanoc'h d'ober un droiad e kostezioù hor servijoù-kêr, da vont da gejañ gant ar re a laka Molan da vevañ bemdez. Kavout a reoc'h enni an emgavioù a vo kinniget er sizhunioù a zeu : degemer an annezidi nevez, mareoù pouezus ar c'hengred gant, ar programm sevenadurel hag ar gouelioù dibenn-bloaz : un digarez brav d'en em gavout asambles goude un hañvezh poanous.

Diskar-amzer kaer deoc'h-holl.

Anaëlle Joliff,

Maerez Molan

Besprezdidantez Kemperle Kumuniezh
karget eus ar Vugaligoù, ar Yaouankiz hag ar Sport





TOP 3

Des sujets
à ne pas manquer !

Après l'épreuve, le temps de se retrouver

Cet été restera dans les mémoires. La canicule, la sécheresse et le risque d'incendie ont marqué une saison comparable à celle de 1976. Il a fallu multiplier les interdictions et les restrictions, reporter ou annuler des rendez-vous attendus. Je mesure ce que cela a représenté pour chacune et chacun d'entre vous.

Je tiens à vous remercier. Vous avez respecté, avec sérieux et solidarité, les mesures que nous avons relayées. Je pense en particulier aux pompiers restés mobilisés tout l'été, à nos associations, qui ont su adapter leurs manifestations sans se décourager. C'est cette responsabilité collective qui nous a permis de traverser cette période. J'ai aussi une pensée pour nos agriculteurs, dont beaucoup ont vu partir le fruit de leur travail.

Ces épisodes nous obligent. Nous allons accélérer l'adaptation de notre commune au changement climatique, car ce que nous avons vécu n'a plus rien d'exceptionnel : c'est une réalité avec laquelle il nous faut désormais composer. Malgré ces contraintes, la saison aura été bonne pour nos commerçants et nos acteurs du tourisme, et je m'en réjouis pour eux.

Nous voici bientôt entrés dans l'automne, déjà tournés vers les fêtes de fin d'année. Ce numéro vous emmène dans les coulisses de vos services municipaux, à la rencontre de celles et ceux qui font vivre Moëlan au quotidien. Vous y retrouverez aussi les rendez-vous des prochaines semaines : l'accueil des nouveaux arrivants, les temps forts de la solidarité avec la collecte alimentaire, la programmation culturelle et les festivités de fin d'année, une belle occasion de nous retrouver après une saison éprouvante.

Bel automne à toutes et à tous.

Anaëlle Joliff,

Maire de Moëlan-sur-Mer

Vice-présidente de Quimperlé Communauté
en charge de l'Enfance, de la Jeunesse et du Sport



UNE JOURNÉE AVEC LES AGENTS DE LA MAIRIE

De 6h à 20h, embarquez pour une journée avec les agents, au service des Moëlanais.

> Lire page 10



ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Le PLUi révisé, le zonage d'assainissement et les abords de trois mégalithes moëlanais sont soumis à votre avis jusqu'au 17 novembre.

> Lire page 5



L'ÉVEIL SPORTIF ARRIVE LE SAMEDI MATIN

L'Académie des sports ouvre un nouveau créneau aux 3-4 ans, accompagnés d'un parent, à partir de la Toussaint.

> Lire page 7



RETOUR *en images*



26 juillet

Commémoration du 82^e anniversaire
de la fusillade de Kerfany les Pins



Du 16 juillet au 13 août

Fest'in d'mouettes 2026



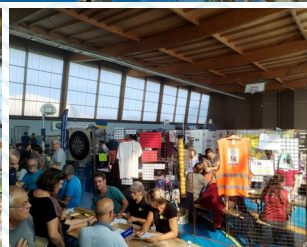
22 août

Bal des pompiers



5 septembre

Forum des associations



13 septembre

Lancement de saison à l'Ellipse



Enquête publique

DONNEZ VOTRE AVIS SUR LE PLUi RÉVISÉ

Du mercredi 14 octobre à 9h au mardi 17 novembre à 12h,
une enquête publique unique est ouverte sur cinq dossiers
qui concernent directement Moëlan-sur-Mer.



© Quimperlé Communauté

L'enquête porte sur :

- le projet de révision du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) couvrant l'ensemble du territoire de Quimperlé Communauté ;
- le projet de révision du zonage d'assainissement des eaux usées sur le territoire de Quimperlé Communauté ;
- la création du périmètre délimité des abords autour du Dolmen et menhir de Kerancordonner ;
- la création du périmètre délimité des abords autour du Menhir de Mentoul ;
- la création du périmètre délimité des abords autour du Menhir de Mescleo.

Le dossier complet de l'enquête publique est consultable en mairie, aux heures habituelles d'ouverture. Il est également accessible en ligne, à l'adresse registre-dematerialise.fr/7559.

Chacun peut déposer ses observations : sur le registre papier tenu en mairie, sur le registre numérique, par courriel à :

enquete-publique-7559@registre-dematerialise.fr,

ou par courrier adressé au président de la commission d'enquête (Quimperlé Communauté, 1 rue Andreï Sakharov, CS 20245, 29394 Quimperlé Cedex). Les observations envoyées par courriel sont publiées sur le registre numérique et donc consultables par tous.

Pour être recevables, les observations doivent être reçues avant le mardi 17 novembre à 12h.

LES PERMANENCES EN MAIRIE

La commission d'enquête se tient à disposition du public pour recevoir ses observations : mercredi 14 octobre de 14h à 17h, mercredi 21 octobre de 14h à 17h, mardi 3 novembre de 9h à 12h, samedi 14 novembre de 9h à 12h.

Des permanences se tiennent également au siège de Quimperlé Communauté et dans les mairies de Bannalec, Clohars-Carnoët, Locunolé, Rédéné, Riec-sur-Bélon et Scaër.

L'AGENDA

NOUVEAUX ARRIVANTS : rendez-vous le 21 novembre

Vous vous êtes installé à Moëlan-sur-Mer récemment ? La municipalité vous invite à une matinée d'accueil, le samedi 21 novembre. Le café d'accueil est servi à 9h en mairie, suivi d'une visite de la commune, puis d'un apéritif à 12h au cours duquel vous rencontrerez les élus, l'association Accueil des Villes Françaises et les partenaires de la commune.

Inscription en mairie ou sur : moelan-sur-mer.bzh, rubrique Découvrir, page Nouveaux arrivants.

RÉUNION DE QUARTIER : le vendredi 11 décembre

La municipalité poursuit son tour des quartiers. La troisième réunion est consacrée au secteur Nord-Est : elle se tiendra le vendredi 11 décembre à 19h, à l'Ellipse. Ces rencontres permettent de présenter les projets en cours et d'échanger directement avec les élus sur ce qui fait le quotidien du quartier.



VŒUX À LA POPULATION : le samedi 16 janvier

Anaëlle Joliff et le conseil municipal présenteront leurs vœux aux Moëlanaises et aux Moëlanais le samedi 16 janvier à 11h, à l'Ellipse. Un rendez-vous ouvert à toutes et à tous.



© Magnific

LE PROGRAMME DE L'ESPACE JEUNES

Une boum à l'Ellipse, des vacances à l'espace jeunes et un nouveau rendez-vous sportif pour les tout-petits : les prochaines semaines réservent plusieurs rendez-vous aux enfants et aux jeunes Moëlanais.

DU LUNDI 19 AU SAMEDI 31 OCTOBRE

L'espace jeunes ouvre ses portes pendant toutes les vacances de la Toussaint, du lundi 19 au samedi 31 octobre, pour les jeunes de 10 à 17 ans. Les inscriptions se font sur le Portail Familles, à partir du samedi 10 octobre à 10h.

Six grands rendez-vous à ne pas manquer durant ces deux semaines :

- 🍷 mardi 20 octobre, danse brésilienne de 10h à 12h. 4 €.
- 🍷 jeudi 22 octobre, soirée parents-jeunes de 18h à 19h30, dans le cadre de la Semaine de la parentalité de Quimperlé Communauté.
- 🍷 vendredi 23 octobre, sortie à Océanopolis, à la journée. 10 €.
- 🍷 vendredi 30 octobre, sortie à La Playce de Quimper, à la journée. 10 €.
- 🍷 vendredi 30 octobre, pizzas et tournoi e-sport de 18h à 21h, avec la médiathèque. Dès 10 ans, sur inscription, gratuit.
- 🍷 samedi 31 octobre, boum d'Halloween de 14h à 17h30.

PENDANT LES VACANCES, AUSSI À LA MÉDIATHÈQUE

Deux rendez-vous ouverts à tous, dès 6 ans, sur inscription et gratuits :

- 🍷 mercredi 28 octobre à 14h30, jeux de société sur le thème d'Halloween, avec Arca Ludis.
- 🍷 jeudi 29 octobre à 15h, projection d'un film d'Halloween en séance famille.

FANTÔMES ET SORCIÈRES PRENNENT LA PISTE

SAMEDI 31 OCTOBRE, DE 14H À 17H30, À L'ELIPSE



Les familles de fantômes, de citrouilles, de sorcières et autres êtres surnaturels sont attendues à l'Ellipse le samedi 31 octobre. De 14h à 17h30, la salle de spectacle se transforme en piste de danse pour célébrer Halloween.

Aux platines, DJ Malouve fera danser petits et grands tout au long de l'après-midi, avec une sélection qui navigue entre rock, pop et influences électroniques. Un goûter sera offert aux enfants en milieu d'après-midi.

L'après-midi se vit en famille : les enfants doivent être accompagnés et restent sous la responsabilité de leurs parents.

Public familial. Entrée libre. Organisé par la ville de Moëlan-sur-Mer. Déguisement recommandé.

L'ÉVEIL SPORTIF

POUR LES 3-4 ANS ARRIVE LE SAMEDI MATIN

NOUVEAU CRÉNEAU À PARTIR DE LA TOUSSAINT. L'Académie des sports reprend pour l'année scolaire 2026-2027. Elle s'ouvre cette année aux plus jeunes : un créneau d'éveil sportif est créé pour les enfants de 3 et 4 ans, le samedi matin de 11h à 11h30, dans la salle de motricité de l'école maternelle du bourg. Le groupe est limité à huit enfants, chacun accompagné d'un parent, dont la présence est obligatoire.

Les trois créneaux de multisport du mercredi matin sont maintenus : de 9h30 à 10h15 pour les 5-6 ans, de 10h30 à 11h15 pour les 7-8 ans, de 11h30 à 12h15 pour les 9-10 ans.

Porté par la ville, le dispositif est gratuit et encadré par les éducateurs du service des sports. Il n'a pas pour vocation la compétition : il s'agit avant tout de sensibiliser les enfants au plaisir de bouger, de leur faire découvrir différentes disciplines et de leur transmettre les valeurs du sport, l'esprit d'équipe, le respect, l'entraide et la mixité.

Les séances ont lieu pendant les périodes scolaires et démarrent le mercredi 4 novembre pour le multisport et le samedi 7 novembre pour l'éveil sportif.



© Service communication

3 ET 4 ANS

Samedi de 11h à 11h30

Salle de motricité, école maternelle du bourg - 8 places

5 ET 6 ANS

Mercredi de 9h30 à 10h15

Gymnase Parc ar C'Hoat - 10 places

7 ET 8 ANS

Mercredi de 10h30 à 11h15

Gymnase Parc ar C'Hoat - 12 places

9 ET 10 ANS

Mercredi de 11h30 à 12h15

Gymnase Parc ar C'Hoat - 16 places

NOUVEAU À L'ESPACE JEUNES

LES SAMEDIS APRÈS-MIDI

À partir du samedi 7 novembre, l'espace jeunes ouvre aussi le samedi après-midi, de 14h à 17h.

Hors vacances scolaires, les mercredis après-midi ont également leur programme :

-  **mercredi 4 novembre** : porte-clés en plastique fou ou bracelets Rainbow Loom
-  **mercredi 11 novembre** : fermé, jour férié
-  **mercredi 18 novembre** : murder party, « quel personnage incarneras-tu ? »
-  **mercredi 25 novembre** : battle quiz
-  **mercredi 2 décembre** : bricolage de Noël et décoration de l'espace jeunes
-  **mercredi 9 décembre** : boules de Noël en argile autodurcissante
-  **mercredi 16 décembre** : sablés de Noël et peinture sur les boules de la semaine précédente



Le jardin public

DEVIENT PARC MIREILLE LIER LE GOARNIG

Le jardin public de la rue Saint-Melaine porte désormais un nom. Réuni le 1^{er} juillet, le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de le dénommer parc Mireille Lier Le Goarnig. Il a été inauguré le dimanche 20 septembre, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine.

La dénomination des voies et des espaces publics communaux relève du conseil municipal. Il lui revient à ce titre de préserver et de valoriser la mémoire des personnalités qui ont contribué au rayonnement de la commune. Avec ses deux hectares, l'espace pouvait par ailleurs légitimement être qualifié de parc.

Propriétaire du domaine de Kertalg à partir de 1956, Mireille Lier Le Goarnig a fortement participé à la renommée de Moëlan-sur-Mer par son action culturelle, économique et patrimoniale. En 1986, elle crée le château-hôtel Manoir de Kertalg, qui contribue au développement touristique de la commune.

UN COMBAT POUR LES PRÉNOMS BRETONS

Elle fut aussi l'une des figures de la défense de la culture bretonne et des libertés individuelles. Avec son époux, Jean-Jacques Le Goarnig, elle a mené pendant plus de trente ans un combat pour le droit de donner à leurs enfants des prénoms

bretons. Le couple en a eu douze. L'état civil refuse d'inscrire les six derniers, dont les prénoms ne figurent pas parmi ceux qu'admet alors la loi. Sans existence légale, ces enfants n'ont ni papiers d'identité, ni droit aux allocations familiales.

En mars 1963, trois jours après la naissance de Brann, son dernier enfant, Mireille Lier Le Goarnig est arrêtée et incarcérée à la prison de Quimper, faute d'avoir déclaré l'enfant à l'état civil. Elle y mène une grève de la faim de 57 jours.

Ce combat a contribué à faire évoluer les pratiques administratives. En avril 1966, une instruction générale relative à l'état civil élargit les prénoms admis, en tenant compte de l'usage et des traditions régionales. La mesure n'étant pas rétroactive, la famille n'en bénéficie pas : les six plus jeunes enfants ne seront inscrits que plus de vingt ans après leur naissance. Aujourd'hui, des générations d'enfants portent librement un prénom breton.

ÉCLAIRAGE PUBLIC 617 LANTERNES PASSENT AUX LED



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE.

La commune a engagé la rénovation complète de son éclairage public.

D'ici janvier 2027, 617 lanternes d'ancienne génération seront remplacées par des sources LED.

Le chantier, confié à l'entreprise Citéos, a démarré le 7 septembre.

L'enjeu est d'abord énergétique. La consommation annuelle de l'éclairage public doit passer de 134 000 à 40 500 kilowattheures, soit une baisse de 70 %.

L'opération représente un investissement de 1 016 200 € hors taxes. Le Syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère, le SDEF, en prend 523 200 € à sa charge, et une subvention du Fonds vert apporte près de 12 900 €. Les 480 116 € restants sont avancés à la commune, qui les remboursera au SDEF sur dix ans.

QU'EST-CE QUE L'INTRACTING ?

Proposé par la Banque des Territoires, l'Intracting repose sur un principe simple : les économies d'énergie générées par les travaux servent à rembourser l'avance qui a permis de les financer. La commune a délibéré pour s'inscrire dans ce dispositif, porté avec le SDEF.

MOËLAN SE DOTE

d'un plan communal de sauvegarde

PRÉVENTION DES RISQUES. Tempête, canicule, inondation, mouvement de terrain, pollution marine, mais aussi risques sanitaires et technologiques : face à ces situations, une commune doit pouvoir réagir vite et de façon organisée. C'est l'objet du plan communal de sauvegarde, le PCS.

Ce document recense les risques auxquels le territoire est exposé et organise la réponse municipale. Il précise comment alerter la population, qui fait quoi parmi les élus et les agents, quels moyens peuvent être mobilisés, et où accueillir et accompagner les habitants touchés.

Moëlan-sur-Mer engage son élaboration. Un agent est recruté temporairement afin de conduire ce travail, en lien avec les services municipaux et les partenaires concernés.

APPEL AUX HABITANTS

Un plan de sauvegarde ne vaut que par les femmes et les hommes qui le font vivre. Si la démarche vous intéresse et que vous souhaitez vous investir lorsque le plan sera opérationnel, vous pouvez dès à présent nous signaler votre intérêt en transmettant vos coordonnées à : pcs@moëlan-sur-mer.bzh.



© Ville de Moëlan-sur-Mer

ABATTAGE ILLÉGAL D'ARBRES : OÙ EN EST LE DOSSIER

En juin dernier, la commune constatait l'abattage de 102 arbres de haute tige sur un chantier de construction situé rue de Pont ar Laer, alors que leur préservation était imposée par une prescription de l'Architecte des Bâtiments de France. Le secteur fait l'objet de protections paysagères et patrimoniales particulières, notamment en raison de la présence immédiate d'un menhir et d'une dalle mégalithique.

Ces coupes n'ont été ni décidées, ni demandées, ni autorisées par la ville. Dès le constat des faits, la police municipale a ordonné l'arrêt immédiat des travaux d'abattage. Un procès-verbal d'infraction au code de l'urbanisme a été dressé et transmis à la procureure de la République.

Les travaux de construction, interrompus depuis, ont repris le 2 septembre. Cette reprise ne remet pas en cause la procédure engagée, qui suit son cours de façon distincte.

Reste la question des arbres. Leur abattage étant irréversible, la commune a ouvert des discussions avec le promoteur afin de définir une compensation paysagère proportionnée à l'atteinte portée au site. L'objectif : obtenir des plantations et un traitement paysager qui rendent au lieu une partie de ce qui a été perdu, et veiller à leur bon développement dans le temps.

La ville reste attentive au respect des engagements pris et à la préservation du patrimoine arboré, auquel les Moëlanais sont attachés.

Une journée avec LES AGENTS DE LA MAIRIE



La mairie, ce sont 84 agents permanents et sept filières de métiers. Beaucoup s'exercent loin des guichets, tôt le matin ou tard le soir. Pour donner à voir ce travail, nous vous proposons de suivre une journée type, de 6h à 20h.

SEPT FILIÈRES

UN MÊME SERVICE PUBLIC

Les agents de la commune relèvent de sept filières différentes. Cette diversité fait la richesse de la collectivité.

Derrière chaque métier, une même mission : le service du public et de l'intérêt général.



ADMINISTRATIVE



TECHNIQUE



ANIMATION



CULTURELLE



MÉDICO-SOCIALE



SPORTIVE



POLICE MUNICIPALE

6H

LA CUISINE CENTRALE

Le chef cuisinier et son équipe embauchent à la cuisine centrale. Ils assurent la restauration scolaire de la commune.



+ 120 000 repas
préparés chaque année

7H

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Dans les trois écoles publiques de Moëlan, les agents du périscolaire sont prêts dès 7h15. Les animateurs accompagnent les enfants sur tous les temps périscolaires : le matin, la pause méridienne et le soir. Ils veillent à leur sécurité, à leur bien-être et à leur épanouissement, proposent des activités adaptées, favorisent l'autonomie et la vie collective et maintiennent un climat bienveillant et respectueux au sein du groupe.



145 enfants
accueillis chaque jour



8H

LA POLICE MUNICIPALE

Depuis 7h, le placier et la police municipale sont place de l'Église pour installer les déballeurs du marché et veiller au respect des règles de sécurité. Le marché en place, les policiers municipaux regagnent le bureau : rédaction des arrêtés d'autorisation d'occupation du domaine public, suivi des procédures contradictoires en cours. Une fois le marché terminé, ils se déplacent dans Moëlan pour constater les éventuelles infractions signalées par les autres services et par les élus.



Des métiers différents pour un même service public !

9H

LES SERVICES TECHNIQUES

Les agents des services techniques sont sur le terrain depuis 8h30 : entretien des cimetières, préparation du matériel prêté aux associations, nettoyage de l'espace public, réfection d'un banc, intervention électrique dans un gymnase. Chaque jour, ils contribuent à l'amélioration des bâtiments et du cadre de vie des Moëlanais.



LES SENTIERS, TOUTE L'ANNÉE

Les sentiers de randonnée sont entretenus toute l'année, avec des interventions qui varient selon les saisons : taille des haies en automne et en hiver, débroussaillage au printemps et en été.

Le GR34 représente plus de 20 km à Moëlan. L'ensemble des boucles VTT, du parcours n° 53 au n° 59 et le circuit intercommunal n° 1, approche 60 km. Les petites randonnées communales représentent près de 70 km. Ces itinéraires se croisent parfois et empruntent des tronçons communs. Ils sont recensés et entretenus toute l'année pour permettre vos activités de pleine nature.

10H

LE SERVICE JEUNESSE ET SPORT

Le service jeunesse et sport est en réunion pour élaborer le programme de l'espace jeunes des prochaines vacances scolaires.

39 jeunes en moyenne chaque jour*

*Moyenne constatée pendant les vacances d'été 2026.



11H

LES RESSOURCES HUMAINES

Commencés à 8h30, les entretiens de recrutement s'achèvent. La responsable des ressources humaines reçoit aujourd'hui cinq candidats pour un poste d'auxiliaire de puériculture en crèche. Le reste du temps, elle a en charge la gestion des carrières, du recrutement à la retraite, le suivi des absences, la formation et la préparation de la paie. Elle est à l'écoute des 84 agents permanents de la commune, et conseille la direction et les élus en matière de gestion du personnel.



84 agents permanents



12H

LES ATSEM



6 ATSEM, 2 par école

À midi, les ATSEM encadrent le repas à la cantine scolaire, après avoir assuré la sécurité des déplacements jusqu'au restaurant scolaire. L'ATSEM accompagne les enfants de maternelle au quotidien et assiste l'enseignant dans les activités pédagogiques et éducatives. Elle veille à leur bien-être, à leur hygiène et à leur sécurité, participe à l'entretien des espaces et du matériel et accompagne les enfants en dehors des temps scolaires : accueil, repas, repos. Les ATSEM sont également présentes sur les temps périscolaires, de 7h15 à 9h et de 16h30 à 18h45.



13H

LA CRÈCHE MUNICIPALE OCÉANE

À la crèche municipale Océane, c'est l'heure de la sieste. De 7h30 à 18h30, les professionnelles de la petite enfance se relaient auprès des tout-petits, accueillis à partir de dix semaines et jusqu'à trois ans. Cet accueil collectif leur offre un environnement sécurisé et bienveillant, où l'enfant développe ses compétences motrices, affectives et sociales.

Il permet aussi aux parents de concilier vie professionnelle, familiale et sociale, et encourage les échanges entre parents, et avec les agents de la crèche.

14H

LA CAPITAINERIE



À la capitainerie, l'agent portuaire fait le point sur la gestion des mouillages avec l'adjoint en charge des ports. Hors saison, l'activité est surtout tournée vers la manutention, l'entretien et la remise en état des mouillages, le contrôle et la réparation des infrastructures portuaires, ainsi que la préparation de la saison, avec l'affectation des emplacements saisonniers et permanents. En saison, elle se concentre sur l'accueil des visiteurs, le suivi des bateaux en escale et l'assistance. Un travail qui suppose une présence régulière sur les ports et une organisation adaptée aux conditions météorologiques, au rythme des marées et aux besoins des usagers.

15H

L'ACCUEIL ET L'ÉTAT CIVIL

À l'accueil de la mairie, l'agent remet sa carte d'identité à un habitant qui en avait fait la demande quelques semaines plus tôt. Le service instruit les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports, pour les Moëlanais comme pour les habitants d'autres communes. En 2025, ce sont 1 529 dossiers qui ont été déposés et 1 586 titres qui ont été remis.

L'accueil, c'est aussi l'état civil. Les agents reçoivent les futurs parents, pour une reconnaissance avant la naissance puis pour la déclaration de naissance, les futurs mariés et les familles endeuillées.

**EN 2025,
LA COMMUNE
A ENREGISTRÉ :**



40 NAISSANCES



21 MARIAGES & 15 PACS



58 DÉCÈS

EN 2025 :

- 463 certificats d'urbanisme
- 244 déclarations préalables
- 239 alignements
- 166 déclarations d'intention d'aliéner
- 100 permis de construire
- 10 permis d'aménager

16H

L'URBANISME

La chargée de l'urbanisme assure le suivi communal des autorisations d'urbanisme. L'instruction relève de Quimperlé Communauté, qui en a la compétence. Dès réception des arrêtés, elle leur attribue un numéro, les imprime et les présente à la signature de la maire ou de l'adjoint à l'urbanisme, accompagnés le cas échéant des avis de l'Architecte des Bâtiments de France, de l'assainissement ou des concessionnaires. Une fois signés, les arrêtés partent aux pétitionnaires, sont scannés dans le logiciel, transmis au contrôle de légalité et affichés à l'accueil.

17H

LE CCAS ET LA MAISON DES SOLIDARITÉS

L'agent du centre communal d'action sociale travaille en collaboration avec de nombreux partenaires au sein de la Maison des solidarités. Le service reçoit dans ses murs les assistantes sociales de secteur, le CLIC, l'ENIM, AGIRabcd, les associations tutélaires, la mission locale, le CSAPA, Citémétrie et l'Abri Côtier. Les missions du CCAS sont nombreuses et variées : instruction des dossiers, logement, banque alimentaire, animation.



18H

LA MÉDIATHÈQUE

Les agents de la médiathèque rangent les derniers livres et ferment les portes de l'Ellipse. Ce matin, l'équipe a reçu des classes dans le cadre de projets menés avec les enseignants ; l'après-midi était consacré à l'ouverture au public. Quand ils ne rangent pas les livres, les bibliothécaires programment, organisent, accueillent, transmettent et créent.

113 animations et 70 accueils de classe par an

19H

L'ENTRETIEN DES ÉCOLES

Les derniers enfants partis des écoles, les agents d'entretien terminent le ménage des salles dédiées à l'accueil périscolaire.

20H

LE SERVICE CULTURE

Ce soir, l'Ellipse accueille un spectacle. Les artistes et les techniciens ont été accueillis dans l'après-midi et installés dans leurs loges. Les agents du service culture sont sur place pour superviser la soirée et veiller à ce que tout se passe bien. Leur travail se terminera tard dans la nuit.



ET TOUS LES AUTRES

Cette journée ne dit pas tout. D'autres services, absents de ces pages, font eux aussi tourner la commune, le plus souvent sans croiser le public : la direction générale, le secrétariat, les finances et la comptabilité, les marchés publics, l'informatique, les archives, les élections... Leur travail conditionne celui des autres : sans eux, aucun des moments décrits ici ne serait possible.



Kerfany

Chantiers en cours, aménagements livrés, règles de circulation qui changent : le point sur ce qui bouge dans la commune

© Claire Bensimhon

UNE PLAGE ACCESSIBLE À TOUS

ACCESSIBILITÉ

Un tapis d'accès jusqu'au bord de l'eau, une table de pique-nique adaptée, un cheminement sécurisé jusqu'aux sanitaires, un stationnement repensé : la plage de Kerfany a fait l'objet, ces derniers mois, d'une série d'aménagements destinés à en ouvrir l'accès aux personnes en situation de handicap et à améliorer le confort de tous.

Traverser le sable peut paraître anodin. Il ne l'est pas pour une personne à mobilité réduite. Pendant toute la saison estivale, un tapis synthétique antidérapant est désormais déroulé sur la plage. Il crée un chemin ferme, praticable jusqu'au bord de l'eau, sur lequel les fauteuils roulants ne s'enfoncent plus. Les personnes dont l'équilibre est fragile y trouvent un appui sûr, et les poussettes un accès enfin praticable. Le projet est lauréat de l'édition 2025 du budget participatif de Moëlan-sur-Mer.

Le tapis mène jusqu'à la mer ; le Tiralo permet d'y entrer. Ce fauteuil amphibie flotte une fois dans l'eau et rend la baignade possible à celles et ceux pour qui elle ne l'était plus. Il est mis à disposition sur la plage sous la surveillance des sauveteurs, avec des gilets de sauvetage adaptés aux petits comme aux grands. Il est intégralement fabriqué en France, par l'ESAT l'Ensoleillade : un équipement pensé pour l'accessibilité, produit par une structure qui emploie des personnes en situation de handicap.

UNE TABLE OÙ PERSONNE N'EST LAISSÉ DE CÔTÉ

Une table de pique-nique accessible a été installée sur le site. Rallongée à l'une de ses extrémités, elle permet à un fauteuil roulant de s'y glisser, et un macaron apposé sur le plateau signale que les personnes en fauteuil y sont prioritaires.



© Claire Bensimhon

Elle est implantée du côté du chemin en bois, avec une descente qui en facilite l'accès. L'ancienne table n'a pas disparu : elle a été réinstallée de l'autre côté de la rivière. Kerfany compte donc aujourd'hui davantage de places pour déjeuner face à la mer.



© Claire Bensimhon

UN PARCOURS CONTINU, DE LA PLAGE AUX SANITAIRES

L'accessibilité ne s'arrête pas au sable. L'ensemble du trajet reliant la plage aux toilettes publiques, dont un sanitaire aux normes PMR, a été repensé pour être franchi sans risque : un chemin en bois d'abord, puis un passage piéton équipé d'une signalisation lumineuse clignotant la nuit, enfin un passage matérialisé au sol. Le site étant partagé entre véhicules, piétons et cyclistes, la vitesse y est limitée à 20 km/h, rappelée par un panneau.

Ce chemin en bois traverse le parking et dessert les food-trucks, les tables de pique-nique et les jeux pour enfants : on circule ainsi d'un point à l'autre du site en toute sécurité. L'ensemble des équipements est signalé par une signalétique en bois, et une carte de Moëlan-sur-Mer installée sur place permet à chacun de se repérer.

VÉLOS, BANCS ET GANIVELLES

Des repose-vélos adaptés ont été installés au niveau du parking à bateaux. En bois, pour se fondre dans le site, ils sont équipés d'une barre métallique basse en complément de la barre haute, afin d'être utilisables par le plus grand nombre. Des ganivelles ont par ailleurs été posées pour empêcher le sable de gagner le parking. D'autres repose-vélos ont été installés en haut de Kerfany, près des restaurants, accompagnés de deux bancs en bois : de quoi souffler un moment, ou simplement contempler.

UN STATIONNEMENT PLUS SÛR

Le grand parking de Kerfany a lui aussi été repensé. L'une des places réservées aux personnes à mobilité réduite se trouvait auparavant le long de la route, dans un virage, une configuration dangereuse. Les trois places PMR sont désormais regroupées à l'intérieur du parking, et les panneaux de signalisation ont été rehaussés pour être repérables dès l'entrée.

UN TRAVAIL COLLECTIF

Ces aménagements sont le fruit d'un travail mené conjointement par les élus municipaux et les services techniques de la ville, avec l'appui financier du Département du Finistère à hauteur de 35 249 €, engagé depuis 2026 dans un programme de soutien à l'accessibilité des plages finistériennes. Kerfany figure aujourd'hui parmi les plages accessibles référencées par le Département.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

LE PORT DE BRIGNEAU PASSE EN ZONE 30

Mise en place cet été, une zone 30 s'applique désormais route de Brigneau, sur toute la portion de la route départementale 216 située à l'intérieur de l'agglomération. La vitesse y est limitée à 30 km/h sur l'ensemble du parcours.

La mesure vise à apaiser la circulation et à modérer la vitesse afin de garantir la sécurité des usagers, de réduire les nuisances sonores et d'améliorer la cohabitation de tous, en particulier des piétons et des cyclistes. Elle s'accompagne de la suppression des dos d'âne.



© Mognitc

PONT AR LAER : LA DEUXIÈME PHASE A DÉMARRÉ

Le chantier de Pont ar Laer a repris le lundi 21 septembre. Après une première phase déjà réalisée, les interventions se concentrent sur le secteur 2, entre le Merrien et la MLC. La fin du chantier est prévue pour la fin du mois de novembre.

Les conditions de circulation restent identiques à celles de la première phase : la portion concernée est fermée à la circulation. Seuls les riverains peuvent continuer à l'emprunter, à condition d'être munis d'un macaron, qui leur est remis par l'entreprise Colas, chargée des travaux. Merci de votre compréhension pendant toute la durée du chantier.



© Service Communication

KERGROËS : LES PLANTATIONS ARRIVENT

L'aménagement des espaces publics de Kergroës touche à son terme. La voirie est achevée, ainsi que la préparation des espaces verts.

Les plantations, elles, ont été décalées. Prévues au printemps, elles interviendront finalement cet automne. Ce report n'est pas un retard : planter à l'automne laisse aux végétaux le temps de s'enraciner avant les fortes chaleurs, là où une plantation printanière aurait exposé de jeunes plants à la sécheresse de cet été.

Une dernière tranche de travaux reste en attente. Elle dépend de l'avancement du chantier de logements prévu sur le site de l'ancienne école, à l'horizon 2027-2028, et sera engagée à ce moment-là.



© Service Communication



© Ville de Moëlan-sur-Mer

Collecte alimentaire

DEUX JOURS POUR REMPLIR LES PANIERS

VENDREDI 6 ET SAMEDI 7 NOVEMBRE.

Le CCAS de Moëlan-sur-Mer organise une collecte alimentaire les vendredi 6 et samedi 7 novembre, dans trois magasins de la commune : Intermarché, Coccinelle Express et Cocci Market.

Les produits récoltés seront conservés par le CCAS, puis redistribués aux familles moëlanaises dans le besoin. Merci d'avance pour votre générosité et pour votre participation à la lutte contre l'exclusion.

VIE ASSOCIATIVE

À VÉLO SANS ÂGE :

LE PLAISIR DE RETROUVER LE VENT DANS LES CHEVEUX

L'association À Vélo Sans Âge a ouvert son antenne moëlanaise en début d'année. Son principe tient en une phrase : prêter ses jambes à celles et ceux qui ne peuvent plus pédaler. À bord d'un triporteur à assistance électrique, des bénévoles appelés pilotes emmènent en balade des personnes âgées ou à mobilité réduite, à leur rythme.

Grâce au prêt d'un triporteur par l'association nationale pour le lancement de l'antenne, une vingtaine de bénévoles ont pu proposer des sorties aux résidents de la maison de retraite Tal Ar Mor. Les balades vers Doëlan, Merrien ou Riec-sur-Bélon, par la voie verte, sont autant d'occasions de rompre l'isolement et de partager un moment. Au fil des sorties, les souvenirs reviennent et les histoires se racontent.

Le prêt arrivant à son terme, l'antenne locale cherche à financer son propre triporteur, d'un coût de 12 000 €. L'association indique que chaque don ouvre droit à une réduction d'impôt de 66 % pour les particuliers et de 60 % pour les entreprises.



© Chantal Colas

LES COLIS DE NOËL DU CCAS

Chaque année, début décembre, le CCAS offre un colis de Noël aux Moëlanais de 83 ans et plus, à condition de s'être inscrit au préalable. Les inscriptions se déroulent durant la première quinzaine d'octobre.

+ d'infos

Si vous n'avez pas pu vous inscrire dans ce délai, contactez le CCAS :
02 98 96 00 08
ccas@moelan-sur-mer.bzh.

+ d'infos

Dons sur avelosansage.fr/helloassodonateur.
Contact : moelan@avelosansage.fr.

LE CCAS ET SES PARTENAIRES

Le CCAS ne travaille pas seul. Il accueille dans ses murs, à la Maison des solidarités, les permanences des assistantes sociales de secteur, du CLIC, de l'ENIM, d'AGIRabcd, des associations tutélaires, de la mission locale, du CSAPA, de Citémétrie et de l'Abri Côtier.

INSCRIPTION GRATUITE ET VOLONTAIRE

SE FAIRE CONNAÎTRE, POUR NE PAS ÊTRE OUBLIÉ

Canicule, grand froid, tempête, coupure d'électricité prolongée : lors d'un événement exceptionnel, la commune doit pouvoir prendre des nouvelles des habitants les plus fragiles. C'est l'objet du registre communal des personnes vulnérables, tenu par le Centre Communal d'Action Sociale.

Y figurent, sur la seule base du volontariat, les personnes âgées, isolées ou en situation de handicap qui souhaitent être contactées en cas d'alerte. Le registre est confidentiel et n'est utilisé que dans ce cadre.

L'inscription est gratuite. Elle peut être demandée par la personne elle-même, ou par un proche, un voisin ou son médecin avec son accord. Elle peut être annulée à tout moment, sur simple demande.

Ce registre sera l'un des outils du plan communal de sauvegarde, en cours d'élaboration (voir page 9).

+ d'infos

Renseignements et inscription :
CCAS de Moëlan-sur-Mer
Tél. 02 98 96 00 08
Mail : ccas@moelan-sur-mer.bzh.



INSCRIPTION AU REGISTRE COMMUNAL DES PERSONNES VULNÉRABLES

Nom et prénom :

Date de naissance :

Adresse complète :

.....

.....

Téléphone :

Personne à prévenir en cas d'urgence, nom et téléphone :

.....

.....

Situation : ☐ personne âgée de 65 ans ou plus ☐ personne en situation de handicap ☐ autre

Date et signature :

Coupon à retourner au CCAS ou à la mairie de Moëlan-sur-Mer.

Les informations recueillies sont destinées au seul usage du CCAS dans le cadre du registre communal des personnes vulnérables.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant, en écrivant à :

mairie@moelan-sur-mer.bzh.

À l'Ellipse CET HIVER

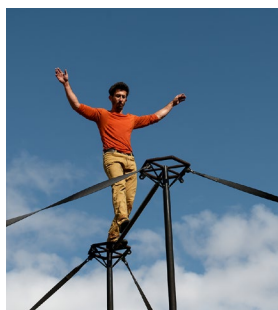
La saison culturelle est lancée depuis septembre. Voici les rendez-vous à venir d'ici la fin de l'année. Le programme de janvier à juin 2027 sera présenté ultérieurement.

DEUX SPECTACLES

LE MEMBRE FANTÔME, compagnie Bancale.

> Vendredi 20 novembre à 21h, salle de spectacle.

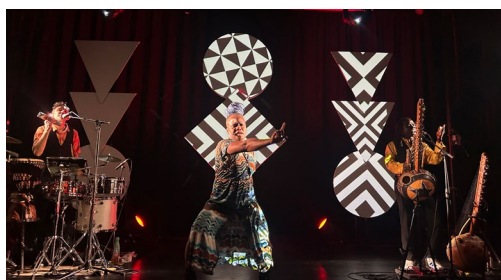
On y parle de chutes et de blessures, au sens propre comme au figuré, mais aussi, avec humour et tendresse, des peurs que chacun porte en lui et du dépassement de soi. Quatre artistes s'exercent tour à tour à la bascule coréenne, aux sangles aériennes et au mât chinois, le tout porté par de la musique live. Cirque, 1h15, dès 8 ans. Tarif plein 10 €, réduit 6 €.



OUAGA 2000, avec Gurvan Loudoux, Amadou Dia et Evelynne Mambo.

> Dimanche 20 décembre à 17h, salle de spectacle.

Un concert afro-électro à danser qui célèbre les sonorités et les danses d'Afrique de l'Ouest, porté par des chorégraphies collectives qui embarquent peu à peu le public. Concert, 50 min, dès 6 ans. Gratuit.



UN TEMPS FORT

JEUNE PUBLIC EN DÉCEMBRE

Deux spectacles programmés dans le cadre du festival Théâtre à Tout Âge, en partenariat avec Très Tôt Théâtre, sont donnés en séances scolaires et ouverts au tout public dans la limite des places disponibles, au tarif de 3,70 €.

SHOE & SHOES, Scopitone & cie.

> Jeudi 3 décembre à 9h30 et 11h. Entourée de boîtes à chaussures oubliées, une femme nous entraîne à travers les fragments de son passé, et l'espace se transforme peu à peu en piste de cirque. Théâtre d'objets, 35 min, dès 3 ans.

MATHIEU AU MILIEU, Les tréteaux de France.

> Mardi 8 décembre à 10h et 14h.



Mathieu a sept ans et un petit frère qui lui vole toute l'attention. Portée par un comédien et un contorsionniste, cette fable tendre explore la vérité des sentiments. Cirque de récit, 40 min, dès 5 ans.



À LA MÉDIATHÈQUE

L'EXPOSITION BRÉSIL, LE CHEMIN ROYAL :

DES VIES RÉINVENTÉES, du photographe João Macul, est visible jusqu'au 20 novembre, en entrée libre et aux heures d'ouverture. Le vendredi 6 novembre à 18h, la projection du documentaire Saudade, de Baptiste de Moraes, parti traverser le Brésil à vélo, sera suivie d'un échange avec le réalisateur.



Les fêtes s'installent ensuite. **La boîte aux lettres du Père Noël est ouverte du 5 au 16 décembre**, les sélections mystères des médiathécaires attendent les curieux du 9 au 24 décembre, et un atelier de furoshiki, l'art japonais de l'emballage en tissu, est proposé le mercredi 16 décembre à 14h.

+ d'infos

RÉSERVER

En ligne sur moelan-sur-mer.bzh ou sur billetweb.fr/pro/ellipse, et sur place au 9 rue de Kerdiaoulig : mardi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, jeudi et vendredi de 14h à 17h. Une billetterie ouvre également sur place une heure avant chaque représentation, dans la limite des places disponibles. Tarif réduit sur justificatif pour les demandeurs d'emploi et les moins de 18 ans. Les 15-18 ans peuvent utiliser le Pass Culture.

Le programme complet, les animations régulières de la médiathèque et la brochure de saison sont à retrouver sur moelan-sur-mer.bzh. La boum d'Halloween du 31 octobre est présentée en page 6.

LE MARCHÉ DE NOËL ET LE FEU D'ARTIFICE

VENDREDI 18 ET SAMEDI 19 DÉC.

Une fois la boîte aux lettres du Père Noël close, la place de l'Église accueillera, le vendredi 18 décembre, un marché de Noël organisé par les associations Arts sur mer et Moëlan en fête. Le lendemain, samedi 19 décembre, le feu d'artifice sera tiré depuis la place Lindenfels. Prévu le 13 juillet, il avait dû être reporté en raison du risque d'incendie qui a marqué tout l'été.



NOS COUPS DE



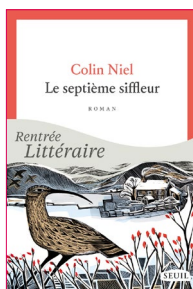
ROMAN

LE SEPTIÈME SIFFLEUR (2026)

COLIN NIEL • Éditions Seuil

Selon un adage écossais, entendre le septième siffleur annonce de grands bouleversements. C'est la rencontre avec le courlis cendré qui va faire basculer la vie de Fiona, éleveuse des Highlands, de Willy, chasseur de la baie de Somme, et d'Hamza, jeune guide ornithologique au Maroc. Chacun y apprendra de nouvelles façons de faire famille et d'habiter le monde. Un roman magnifique, porté par des personnages touchants.

Le choix de Maëla



ROMAN

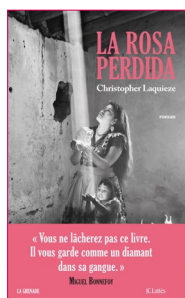
LA ROSA PERDIDA (2026)

Christopher LAQUIÈZE

Éditions JC Lattès

Un roman qui envoûte dès les premières pages. Dans un village d'Amérique latine marqué par la dictature, l'auteur mêle secrets, passions et résistance. Sofia, femme libre et fascinante, transforme la Rosa Perdida en refuge, en petite lumière face à la peur. Une écriture poétique, une atmosphère prenante et une touche de réalisme magique donnent au récit une dimension presque hypnotique. Un livre puissant et profondément humain, qui parle de liberté, de mémoire et de résistance.

Le choix d'Anne-Lise



VIE associative

PRÉSERV'ACTION FÊTE SES DIX ANS

Tout commence en 2016 par un constat : l'ampleur des déchets échoués sur les plages de la commune. Une famille décide d'agir et organise un premier ramassage collectif sur le littoral. Plus de quarante personnes répondent présentes et une tonne de déchets est collectée, l'équivalent d'une benne entière. Devant cette mobilisation, l'association Préserv'Action Terre et Littoral est créée en avril 2016.

Dix ans plus tard, le compte donne le vertige : six à neuf ramassages par an, près de 80 opérations depuis la création, 4,2 tonnes de déchets collectés, en majorité du plastique, et plus d'un millier de participants mobilisés.

L'association ne s'arrête pas au ramassage. Elle participe à des opérations de traçage pour comprendre l'origine de certains déchets, seringues ou cartouches d'encre. Elle sensibilise les jeunes de la commune et travaille avec l'IME de Quimperlé. Elle coorganise des sorties de découverte de l'estran avec l'association Rivières et Bocage Bélon Brigneau Merrien (RBBBM), tient des stands sur les plages de Kerfany et de Trénez, au marché et au Forum des associations, et mène des actions avec l'entreprise Trivium, l'office de tourisme et d'autres associations locales. Depuis octobre 2025, elle propose aussi des ateliers du faire soi-même.

Deux moments ont marqué son histoire : le Trophée de l'Environnement, décerné par Quimperlé Communauté après les premiers ramassages de 2016 et 2017, et la participation au projet Objectif zéro plastique, mené avec la mairie et les associations volontaires de la commune en 2025.

Pour ses dix ans, l'association s'associe à la commune autour d'une action durable : la plantation d'une quarantaine d'arbres à la pointe de Kerfany-les-Pins, pendant les vacances de Noël. Les fosses seront préparées par le service des espaces verts, et d'autres animations pourraient compléter la journée, un nettoyage de plage ou un atelier « fait maison ».

« Planter aujourd'hui, c'est préparer un littoral plus vivant et plus résilient pour demain », résume Thierry Vézic, président de l'association.

+ d'infos

La date et l'horaire seront précisés courant novembre sur : moelan-sur-mer.bzh.



Chiens et chats :

CE QUE DIT LA RÈGLE

Hors agglomération, sur le sentier côtier comme en forêt, la laisse est fortement recommandée.

Un chien qui n'est plus sous la surveillance effective de son maître, hors de portée de voix ou éloigné de plus de cent mètres de son propriétaire, est considéré en état de divagation. Il s'agit d'une infraction, qui peut être sanctionnée. En toutes circonstances, les déjections doivent être ramassées.

Si vous trouvez un animal errant ou en divagation, signalez-le à la police municipale. Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie doivent obligatoirement être muselés et tenus en laisse dans les espaces publics autorisés.

VOS OBLIGATIONS DE PROPRIÉTAIRE

L'identification par puce électronique est obligatoire pour les chiens et pour les chats. La stérilisation et la vaccination sont fortement recommandées.

CHATS ERRANTS

La municipalité organise, au besoin, des campagnes d'identification et de stérilisation des chats errants. Les proliférations constatées dans les quartiers peuvent être signalées à police.municipale@moelan-sur-mer.bzh.

L'ÉTANG DU PARC POUR S'INITIER À LA PÊCHE

Une convention de gestion et de partage des droits de pêche a été signée en mai 2025 entre la commune et l'AAPPMA du pays de Quimperlé, l'association agréée pour la pêche et la protection des milieux aquatiques. Elle permet aux titulaires d'une carte de pêche, en réciprocité avec l'AAPPMA de Quimperlé, de pratiquer la pêche de loisir sur l'étang du parc Mireille Lier Le Goarnig, l'ancien jardin public (voir page 8).

La vocation du lieu est la découverte et l'initiation. Deux règles s'appliquent : une seule canne, et remise à l'eau obligatoire des poissons. L'objectif est de préserver un milieu où les poissons peuvent accomplir leur cycle de vie.

L'étang est aujourd'hui classé par défaut en première catégorie piscicole : la pêche y est fermée depuis le 21 septembre. Un dossier est en cours pour obtenir un classement en seconde catégorie, qui permettrait à terme d'y pêcher toute l'année.

MOBILITÉS DOUCES UN CHAUCIDOU ENTRE LE CROAZIOU ET LANGROËS

Fin septembre, un nouveau marquage au sol a été tracé sur la route reliant le Croaziou à Langroës. Son objectif : faire plus de place aux vélos et inciter les automobilistes à lever le pied.

Le chaucidou, ou chaussée à voie centrale banalisée, se reconnaît à ses deux bandes latérales en pointillés. Elles délimitent de chaque côté un espace dédié aux cyclistes. Les véhicules motorisés circulent sur la voie centrale, commune aux deux sens de circulation.

Ce partage de la chaussée répond à deux besoins. Les cyclistes disposent d'un espace clairement identifié, sur un axe qui en était dépourvu. Et la voie centrale, plus étroite qu'une chaussée classique, amène naturellement les conducteurs à réduire leur vitesse.

COMMENT CIRCULER SUR UN CHAUCIDOU ?

- 👉 En voiture, roulez au centre de la chaussée.
- 👉 Lorsqu'un véhicule arrive en face, décalez-vous sur la bande latérale, après vous être assuré qu'aucun cycliste ne s'y trouve. S'il y en a un, ralentissez et laissez-le passer avant de vous décaler.
- 👉 Une fois le croisement effectué, revenez au centre.
- 👉 À vélo, circulez sur la bande latérale, dans votre sens de circulation.



© Service Communication



LA QUALITÉ DE L'EAU DU BÉLON AU PROGRAMME

Depuis le 10 juillet 2026, un arrêté préfectoral interdit la pêche à pied de loisir sur les zones du Bélon aval et du Bélon intermédiaire.

POURQUOI CETTE INTERDICTION

Les zones de production de coquillages font l'objet d'un classement sanitaire, établi à partir de la surveillance bactériologique des coquillages eux-mêmes. La pêche de loisir n'y est autorisée que dans les zones classées en catégorie A ou B. Les contaminations relevées ces dernières années sur le Bélon ont conduit à son déclasserment.

UNE ZONE À ENJEU SANITAIRE EN PRÉPARATION

Pour restaurer durablement la qualité de l'eau, une zone à enjeu sanitaire est en cours de création sur le bassin versant du Bélon. Demandée par Quimperlé Communauté, elle concerne quatre communes : Riec-sur-Bélon, Moëlan-sur-Mer, Baye et Quimperlé. L'objectif est de ramener les zones conchylicoles du Bélon en catégorie B et de les y maintenir pendant trois années consécutives.

CE QUE CELA CHANGERAIT

Le programme de mesures portera sur l'assainissement non collectif et collectif, la gestion des eaux pluviales, le caravaning et le nautisme, les activités agricoles et la gestion des animaux. Les contrôles des installations d'assainissement non collectif seront renforcés, et les délais de mise en conformité raccourcis pour celles qui présentent un risque pour le milieu.

LE CALENDRIER

Le projet d'arrêté préfectoral a été soumis à la participation du public du 11 septembre au 16 octobre 2026. Il doit désormais être signé par le préfet du Finistère. Les mesures qu'il prévoit s'appliqueront à compter de cette signature.

HORAIRES D'ACCUEIL DES SERVICES MUNICIPAUX

MAIRIE

Tél. 02 98 39 60 10

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
Le samedi de 9h à 12h

CCAS

Tél. 02 98 96 00 08

Le lundi et vendredi de 8h30 à 12h
Le mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
Sur rendez-vous uniquement : lundi de 14h à 17h,
mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Police municipale

Tél. 02 98 39 60 10

Le lundi, mercredi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Le mardi de 8h30 à 10h et de 13h30 à 15h

Centre technique municipal

Tél. 02 98 39 69 87

Le lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h
Le mercredi et vendredi de 14h à 16h

Médiathèque l'Ellipse

Tél. 02 98 39 75 39

Le mardi, jeudi et vendredi de 15h à 18h
Le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h
Le samedi de 10h à 17h

Salle de spectacle l'Ellipse

Tél. 02 98 39 71 00

Le mardi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le jeudi et vendredi de 14h à 17h

Capitainerie - Port du Bélon

Tél. 02 98 71 08 65

Le mercredi de 15h à 17h et le jeudi de 10h à 12h

Urbanisme

Tél. 02 98 39 73 27

Le jeudi de 14h à 17h (consultation docs, sur RDV)
Le samedi matin (adjoint, sur RDV)

État-civil

Tél. 02 98 39 60 10 / Sur RDV

Crèche municipale Océane

Tél. 02 98 96 58 92 / Sur RDV

Espace Jeunes

Tél. 02 98 39 75 55

Se renseigner directement auprès du service

NUMÉROS D'URGENCE

DES NUMÉROS QUI PEUVENT SAUVER DES VIES !

15
SAMU

17
POLICE
SECOURS

18
SAPEURS
POMPIERS

112
N°URGENCE
EUROPÉEN

114
N°URGENCE SOURDS
& MALENTENDANTS

115
HÉBERGEMENT
D'URGENCE

119
ENFANCE
EN DANGER

116 117
MÉDECINS DE GARDE

196
SECOURS EN MER

191
URGENCE
AÉRONAUTIQUE



LES BONS RÉFLEXES



> Restez calme et précis dans vos explications



> Donnez votre localisation exacte



> Répondez aux questions de l'opérateur



> Ne raccrochez pas le premier

NUMÉROS D'ÉCOUTE & INFOS

DES LIGNES POUR ÉCOUTER, INFORMER ET ORIENTER !

116 000
ENFANTS DISPARUS

3018
CYBERHARCÈLEMENT

3919
VIOLENCES FEMMES

3114
PRÉVENTION
SUICIDE

3977
MALTRAITANCE
PERSONNES ÂGÉES
/ HANDICAPÉES

3989
TABAC INFO
SERVICE

197
ALERTE
ATTENTAT

0 800 06 66 66
CANICULE INFO
SERVICE

0 800 23 13 13
DROGUES INFO
SERVICE

09 80 98 09 30
ALCOOL INFO
SERVICE

GROUPE DE LA MAJORITÉ

AGIR AUJOURD'HUI POUR DEMAIN

Les épisodes caniculaires à répétition que nous avons connus cet été nous ont rappelé combien le changement climatique transforme notre quotidien et nous oblige à anticiper. À Moëlan-sur-Mer, nous ne disposons pas d'un Plan Communal de Sauvegarde, pourtant obligatoire. Nous devons nous donner les moyens de faire mieux face à ces événements. Nous engageons donc son élaboration afin de nous mettre en conformité mais surtout pour mieux préparer la protection des moëlanais et moëlanaises face aux risques.

Dès cet automne, nous augmenterons nos capacités de récupération d'eau de pluie afin de maîtriser la pression sur l'eau potable, cette ressource si précieuse. Et nous travaillerons sur l'élaboration du budget 2027 dont l'adaptation au changement climatique et l'accessibilité seront les priorités transversales.

Cette année encore, la rentrée sportive et associative a été marquée par le dynamisme de nos associations et l'engagement de leurs bénévoles, que nous tenons à remercier. Nous savons que l'accès à la MLC est rendu difficile par les travaux de la rue Pont Ar Laer, engagés sous la précédente mandature. Nous vous remercions pour votre patience et votre compréhension pendant cette période.

La jeunesse au cœur de nos engagements

Comme nous nous y étions engagés pendant la campagne, deux nouveautés seront proposées début novembre aux enfants de Moëlan. L'éveil sportif sera ouvert aux enfants de 3 à 4 ans le samedi matin. L'occasion de partager un moment parent-enfant privilégié, de renforcer les liens et de donner le goût du sport dès le plus jeune âge.

Et l'Espace jeunes ouvrira désormais également le samedi après-midi. Cela permettra aux adolescents moëlanais de se retrouver, d'échanger et de créer du lien en dehors du temps scolaire, loin des écrans et à l'abri des intempéries.

Bien sûr nous n'oublions pas les moins jeunes, et nous espérons que les animations de la Semaine bleue et que la Tablée des aînés vous ont donné entière satisfaction et ont permis de beaux moments de rencontre.

Notre action se poursuit dans l'écoute et le dialogue. Les attentes des habitants et les propositions des associations nourrissent nos réflexions et le travail quotidien des agents de la mairie, dans le respect des moyens financiers de la commune.

À l'approche de la fin d'année, les élus du groupe de la majorité vous souhaitent d'ores et déjà de très belles fêtes et vous disent à l'année prochaine ! Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Vos élus du groupe de la majorité

GROUPE DE LA MINORITÉ

LE PIÈGE DU « CONSENSUS FORCÉ »

Non, coopérer en commission ne nous oblige nullement à faire vœu de silence en conseil municipal !

Travailler de façon constructive en commission puis exprimer publiquement des désaccords en conseil n'a rien de contradictoire : c'est le cœur d'un mandat d'élus minoritaires. S'en offusquer, c'est méconnaître le rôle des instances et nier les droits de l'opposition.

Les commissions instruisent techniquement les dossiers. Y collaborer prouve notre sérieux, notre sens des responsabilités et notre volonté de peser sur les décisions dans l'intérêt de la population. Mais partager un avis, des infos ou des compétences n'a jamais signifié se rallier aux arbitrages de la majorité. Au moment de la décision politique, il arrive donc que nous nous abstenions ou votions contre. La moindre des choses est alors d'expliquer notre vote, en toute transparence, devant les citoyens. Nous reprocher de nous exprimer devant les caméras du conseil, public par la loi, c'est nous reprocher de rendre compte à nos électeurs.

Pourquoi ce « 2 poids, 2 mesures » au profit de la promotion privée ?

Au début de l'été, la majorité abandonnait le projet de 60 logements publics à Mentoul pour ne pas « faire cadeau » de 138 000 € à un bailleur social, renonçant à des appartements pour seniors et jeunes actifs cruellement manquants. Pourtant, dès la fin de l'été, elle décidait de vendre une maison rue du Guilly 126 000 € sous son estimation officielle à un promoteur. Un beau « cadeau » pour un programme immobilier en partie réorienté vers le privé, et précipité : sans plans définitifs, la Ville perd un levier pour obtenir la jonction ouest de la parcelle et protéger ses chênes centenaires.

Pour de la cohérence dans la politique environnementale.

En août, de nombreux Moëlanais se sont émus de la coupe d'arbres sur une parcelle privée de 6 hectares au Croiziou. Si l'autorisation prévoyait un prélèvement homogène ne justifiant pas de replantation, la donne a changé car l'abattage réel n'est pas conforme au projet présenté. Pour garantir la destination de cet Espace Boisé Classé en lisière urbaine, il importe que ce manquement soit sanctionné comme l'a été la coupe d'une centaine de thuyas mi-juin rue de Pont ar Laer. La transition environnementale implique la mise en œuvre concrète et équitable des politiques publiques.

Nous vous donnons RDV tous les premiers samedis du mois, de 10 h à 12 h 30, à la Maison des Solidarités.

*Vos élus Moëlan, partageons l'avenir
contact@moelanpartageonslavenir.bzh*



Ouaga 2000

Gurvan Loudoux, Amadou Diao
et Evelyne Mambo

**Dim. 20 Déc.
à 17:00**

Salle de spectacle l'Ellipse
Moëlan-sur-Mer

Concert afro-électro à danser

Dès 6 ans
Gratuit